



ECOUCEN, le 23 août 2022

École & Collège Sainte Thérèse
5 rue de Paris – 95440 ECOUCEN
Tel : 01.34.04.14.00
Fax : 01.34.04.14.06

✉ ste.therese.ecouen.admin@orange.fr

Objet : Rentrée 2022/2023

Madame, Monsieur,

J'espère que chacun, a pu profiter pleinement de ce congé estival très ensoleillé pour se reposer et se ressourcer.

Vous trouverez, ci-après, l'organisation de la rentrée prochaine.

DATES ET HEURES DE RENTREE

Judi 1er septembre 2022 :

- Rentrée des 6^{èmes} : de 8h30 à 16h15 (**Journée d'intégration au collège**).
- Rentrée des nouveaux élèves de 5^{ème} – 4^{ème} et 3^{ème} de 10h30 à 16h15.

Les élèves de 6^{ème} seront pris en charge par leur Professeur Principal, les élèves des autres niveaux par les coordinateurs et la CPE. Tous seront invités à déjeuner au restaurant scolaire ce jeudi à 12h00, ce qui nous semble important pour tisser des liens avec les nouveaux camarades de classe et l'équipe éducative. L'après-midi, des activités de découverte seront proposées aux élèves de 13h30 à 16h15. Elles permettront d'aller plus loin dans la connaissance mutuelle et de mieux se repérer dans les locaux.

Merci d'apporter ce jour : une trousse avec stylos et crayons de couleurs, des feutres, un agenda, des feuilles simples de classeur.

Vendredi 2 septembre 2022 :

Rentrée pour les élèves de 5^{ème}/4^{ème} et 3^{ème} :

- 5^{ème} : de 08h45 à 16h15.
- 4^{ème} : de 09h15 à 16h15.
- 3^{ème} : de 09h45 à 16h15.

Après l'appel, les élèves seront accueillis par leur Professeur Principal pour la matinée.

La demi-pension sera assurée ce jour-là.

Cours selon l'emploi du temps l'après-midi.

La journée du vendredi 2 septembre 2022 étant consacrée à l'accueil des autres niveaux, **les classes de 6^{ème} seront libérées ce vendredi.**

Lundi 5 septembre 2022 :

Les classes de 6^{ème} 2 et 6^{ème} 4 seront en sortie à Sherwood Park

Cours selon l'emploi du temps pour toutes les autres classes.

Mardi 6 septembre 2022 :

Les classes de 6^{ème} 1 et 6^{ème} 3 seront en sortie à Sherwood Park

Cours selon l'emploi du temps pour toutes les autres classes.

Jeudi 08 septembre 2022 :

Les classes de 4^{ème} 1 et 4^{ème} 3 seront en sortie à Sherwood Park

Cours selon l'emploi du temps pour toutes les autres classes.

Vendredi 09 septembre 2022 :

Les classes de 4^{ème} 2 et 4^{ème} 4 seront en sortie à Sherwood Park

Cours selon l'emploi du temps pour toutes les autres classes.

Les photos individuelles et de classe auront lieu le mardi 13 septembre pour toutes les classes du collège.

Les jours de rentrée, les livres scolaires seront prêtés aux élèves en échange d'un chèque de caution de 100 € que les parents voudront bien établir à l'ordre de l'OGEC Sainte Thérèse.

RAPPEL DES HORAIRES :

Le portail ouvre à 07h55.

Début des cours à 8h20 précises.

Fin des cours le matin à 12h05 reprise à 13h30.

Fin des cours l'après-midi : 16h15 ou 17h05.

DEMI-PENSION

L'inscription en demi-pension est une inscription pour les trois trimestres. Sauf cas de force majeure, nous n'acceptons pas de désistement en cours d'année. Seules les absences supérieures à 15 jours, justifiées par un certificat médical, donneront droit à une réduction du prix de la demi-pension. Aucune réduction ne peut être accordée sur les frais de scolarité en cas d'absence, même prolongée.

Les élèves peuvent déjeuner exceptionnellement à la cantine. Pour cela, il sera possible d'acheter un repas à l'accueil ou bien de **recharger le porte-monnaie électronique via Ecole Directe.**

Achat possible à l'accueil tous les jours entre 8h et 10h30 sauf le mercredi.

ETUDES DU SOIR

Deux possibilités seront offertes aux élèves :

- Soit une **étude surveillée**.
- Soit une **étude dirigée** qui pourra accueillir une vingtaine d'élèves. Le nombre d'élèves bénéficiant de cette étude sera nécessairement limité. Les familles feront la demande de ce service sur la fiche de renseignements remise aux enfants le jour de la rentrée. Priorité sera donnée aux élèves entrant en 6^{ème}, puis en 5^{ème}.

Les familles ont également le choix entre deux horaires :

- De 16h20 à 17h20 ou de 16h20 à 17h40.

L'étude du soir débutera dès le **lundi 5 septembre 2022.**

ASSURANCE SCOLAIRE

Les familles qui ne souhaitent pas souscrire l'assurance scolaire auprès de la Mutuelle Saint Christophe, nous feront parvenir l'attestation de la compagnie qui les assure avant le **vendredi 09 septembre 2022.** Sans attestation, les enfants seront automatiquement affiliés à la Mutuelle de l'Établissement.

LIVRES SCOLAIRES

Les manuels scolaires sont distribués par l'établissement. Le jour de la rentrée, un chèque de caution de 100 € sera demandé

en échange des livres prêtés. Merci de bien vouloir le confier à votre enfant qui le remettra au professeur documentaliste de l'établissement. En fin d'année scolaire, au moment de la restitution des livres, il sera demandé à chaque élève de se présenter muni d'une somme de 20 € qui servira éventuellement à compenser les dégradations occasionnées aux livres (le chèque de caution pourra ainsi être restitué immédiatement dans la majorité des cas).

RÈGLEMENT INTERIEUR

Les familles le trouveront dans le carnet de liaison. Les parents et les élèves voudront bien en prendre connaissance et le signer le soir même de la rentrée. Nous vous rappelons que l'usage du téléphone portable est interdit au sein de l'établissement.

Chaque matin, les élèves doivent présenter leur carnet de liaison à l'éducateur qui les accueille au portail de l'établissement, rue de Paris.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire.

A bientôt,

M. Christophe GURY
Chef d'établissement du 2nd degré